

Ce CDEN va examiner les mesures de carte scolaire pour la prochaine rentrée. Nous l'avions annoncé dès le CDEN bilan de rentrée en novembre, nos craintes étaient fondées : signalons tout de suite que les 3 880 postes attribués au primaire ne couvrent déjà pas la poursuite demandée du dédoublement en CP et CE1 en éducation prioritaire.

Ainsi, si la Savoie s'est vue dotée de + 7 postes pour la préparation de la rentrée 2018, cela ne permet effectivement pas de « financer » les implantations nécessaires au dédoublement des CP sur le REP d'Albertville ni celui des CE1 sur le REP+ de Chambéry, qui nécessitent l'ouverture de 15 classes. Rappelons que les écoles de l'éducation prioritaire ne représentent que 4,5 % des structures de notre département, et 6,4 % des élèves.

En décidant une forte réduction des effectifs uniquement en CP et CE1 dans l'éducation prioritaire, et ce, sans en donner les moyens suffisants, ce sont les conditions d'enseignement et d'apprentissage partout ailleurs qui vont être dégradées. Pour équilibrer leurs dotations, les DASEN sont conduits à fermer beaucoup de classes, particulièrement dans le rural, et c'est précisément ce qui se passe dans notre département : les petites écoles, soit 53 % de notre maillage territorial, sont clairement menacées (21 écoles primaires sont à suivre en fermeture). Cette carte scolaire va introduire un **déséquilibre** évident à l'échelle du département,

- le rural et la montagne versus les villes
- le nombre d'écoles à suivre en fermeture (40) versus les écoles à suivre en ouverture (seulement 13)
- les vallées versus le grand bassin « Montméléo-chambais » ; l'EN a une responsabilité importante en termes d'aménagement, attractivité et survie des territoires : moins il y aura d'écoles (et de services publics), plus on risque un déport de population vers l'ouest, avec une Savoie coupée en deux démographiquement parlant.

A noter que prendre le risque d'avoir un plus grand nombre d'écoles à 2 classes aura pour corollaire la problématique du remplacement. Quand on connaît les difficultés actuelles... dans chaque circonscription, chaque jour, il y a moins 4 à moins 10 classes sans enseignants en moyenne : le recrutement de trois contractuels est en cours. Or, il n'est pas prévu d'abonder le viviers de remplaçants.

Disons clairement les choses : nos craintes et inquiétudes sont fondées. Le projet de carte scolaire nous a déjà été présenté en comité technique jeudi dernier. Nous annonçons la couleur d'entrée, en toute transparence : à ce jour, 28 retraits de postes sont prévus (- 19 classes, - 3 classes nature – classes saisonnières - et - 6 PDMQDC), pour 10 implantations : +7 classes, + 1 ULIS, +2 TRB FLE, sans compter les 15 créations pour le dédoublement en éducation prioritaire. Les points noirs sont nombreux, leur liste non exhaustive :

- l'insuffisance de la dotation, certes, mais également l'application qui en est faite au niveau départemental, sans tenir compte des spécificités locales, ainsi que nous l'avons développé précédemment ;
- le manque de considération spécifique pour les écoles avec une ULIS : les seuils d'ouverture/fermeture appliqués, qui sont ceux de « pot commun », ne permettent pas une inclusion dans les meilleures conditions, une inclusion bienveillante ;
- la suppression du dispositif PDMQDC sur les écoles du REP+ : les CP et CE1 dédoublés n'ont pas vocation à remplacer ce dispositif de maître supplémentaire, qui en outre intervenait aussi sur les autres classes et notamment le CE2, qui est la dernière année du cycle 2,
- l'absence de création de postes de remplaçants,
- la volonté de créer des classes de GS/CP à certains endroits, pour faire des économies de postes (économies de bouts de chandelle) au détriment de l'école maternelle et son cycle des apprentissages premiers,

C'est cet ensemble de constats qui nous a conduit, le 1^{er} février, à voter Contre le projet de carte scolaire présenté par Monsieur l'IA-DASEN ; la majorité des représentants des personnels partageant ce constat, le projet a été rejeté par 9 voix sur 10 lors du comité technique. Si nous avons été entendus, peut-être que le projet présenté aux membres du CDEN différera sur certains points.